

La Fédération des échecs a une case en moins

JONGLERIES financières, conflit d'intérêts, fonctionnement opaque... La Fédération française des échecs (FFE) a un comportement pour le moins cavalier. C'est ce qui ressort, en tout cas, d'un rapport confidentiel de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche adressé, en septembre, au ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, et à la ministre chargée des Sports, Roxana Maracineanu.

Président de la FFE depuis la fin de 2016, le grand maître international Bachar Kouatly n'est pas un virtuose de la comptabilité. La plupart des paiements (28 000 euros en trois ans) qu'il effectue avec la « carte affaires » que lui a confiée la FFE ne sont assortis d'aucun justificatif. En outre, deux retraits d'espèces (19 000 euros en 2018 et 10 000 euros en 2019) auraient, selon le rapport, servi à payer l'ex-star Anatoli Karpov lors de deux séjours en France. Il préfère l'échiquier au chéquier ?

De 2017 à 2019, enfin, les frais de déplacement ont augmenté de 30 %. Toutes ces dépenses pèseraient moins si les recettes étaient en hausse. Or le nombre de licenciés (un peu moins de 25 000 fin octobre) ne cesse, depuis 2013, de décliner. Lors des douze derniers mois, il a chuté de 20 %... Pas de panique : Kouatly veut de-

mander à Blanquer une subvention exceptionnelle de 340 000 euros. Rusé : sur sa liste pour l'élection à la présidence, fin 2016, figurait un certain... Blanquer Jean-Michel ! Joint par « Le Canard », ce dernier précise n'avoir « effectué aucun mandat électif au sein de la FFE ».

Gestion à l'aveugle

Ce soutien serait le bienvenu, car l'Inspection déplore d'autres facéties : assemblée générale unilatéralement reportée, modification à la hussarde du règlement intérieur, remplacement de responsables théoriquement démissionnaires alors qu'ils ne l'étaient pas et placardisation d'opposants !

Pour tout arranger, le patron de la FFE entretient avec l'élite des joueurs français des rapports exécrables. Maxime Vachier-Lagrave, classé dans le top 10 mondial, refuse de jouer en équipe de France tant que, explique-t-il, « *Bachar Kouatly restera le président d'une fédération qui pilote une politique de haut niveau indigne du jeu d'échecs* ».

Les partisans de « BK » le dédouanent en évoquant un passé agité : six présidents en dix ans, une beuverie en 2019 (en Géorgie), qui a entraîné l'exclusion du sélectionneur, un trou de 170 000 euros découvert dans les caisses, etc. Et, bien sûr, l'affaire de tricherie (assistance par logiciel) des Olympiades de 2010 en Russie, qui avait impliqué trois joueurs.

En attendant, le ministère précise au « Canard » qu'un courrier invitant Kouatly à mettre fin aux errements est « en cours de formalisation » et que, « en cas de non-respect, la Fédération risque de se voir imposer un retrait d'agrément ». Lequel sonnerait le glas de la FFE. Mais, pour une fois, personne n'espère l'échec et mat.

Jérôme Canard

U PIED DU SAPIN ?



Jérôme Canard

Diagonale du flou

EN AVRIL, à la suite d'un article du « Monde » (mars 2019), l'Inspection dénonçait, dans un autre rapport, un « *conflit d'intérêts patent* » du président de la FFE. Une société contrôlée par Kouatly avait passé des contrats – de 120 000 à 150 000 euros chacun – avec plusieurs mairies, dont celles d'Agen, Chartres et Villejuif, pour initier les écoliers au jeu d'échecs. Kouatly a affirmé que ni lui ni son fils, désormais gérant de la société, n'avaient reçu de la boîte des dividendes ou des revenus. En 2020, Covid oblige, la Fédération a dû organiser plusieurs championnats en ligne. Et qui a été le prestataire retenu ? La société de Kouatly. Dame !